

nada. Mais ils ont fait intervenir dans la discussion une proposition en contradiction avec toutes traditions de leur parti lorsqu'ils demandaient que ce chemin fût la propriété de l'Etat et fût exploité par le Gouvernement.

Je suis certain qu'aujourd'hui ils se réjouiront comme nous d'apprendre que la plupart des difficultés que l'on prévoyait ont été aplanies. On prétendait par exemple, que le pays que cette voie ferrée traversera, entre Québec et Winnipeg, ne renfermait que des marais et quelques sapins rabougris. Des renseignements que j'ai tout lieu de croire autorisés m'apprennent que les ingénieurs qui ont parcouru ce pays ont fait des constatations qui permettent des conclusions toutes différentes. Ces rapports indiquent l'existence de splendides forêts de pins, de terrains propices à l'agriculture, d'une grande variété de richesses minérales et—chose plus importante encore dans les conditions modernes de l'industrie—de nombreuses chutes d'eau développant une puissance hydraulique de grande valeur.

Je suis informé que d'ici à quelques semaines, tout le pays, depuis Winnipeg jusqu'à Moncton, sera aux mains de brigades d'ingénieurs. Une grande partie du pays est déjà explorée et le tracé est choisi sur une bonne partie du parcours.

On a prétendu que la division Est du chemin ne devrait pas être construite, quels que soient les avantages pouvant découler de la construction de la division Ouest. Je suis certain qu'en y réfléchissant, les honorables représentants de l'ouest du Canada, animés comme nous du désir de faire de notre patrie un grand pays homogène, admettront qu'il est impossible que notre chemin de fer national soit privé, pendant six mois de l'année, de toute communication avec nos ports de mer; je suis convaincu, dis-je, qu'ils apprendront avec joie le renseignement officiel que les ingénieurs chargés des opérations topographiques entre Québec et Moncton n'ont pas encore rencontré la moindre difficulté en déterminant le tracé. Les niveaux et les autres conditions sont de nature à assurer la construction d'un chemin de fer pouvant être exploité dans les conditions les plus avantageuses.

On apprendra aussi, avec une égale satisfaction, que les études topographiques se poursuivent activement, et qu'on espère demander des soumissions, dès la présente session, pour la construction de certaines sections, car, avec le temps, on se rendra mieux compte que ce nouveau transcontinental est destiné à nous donner un nouvel empire vers le nord, et que dans dix ou vingt ans, ce Parlement sera probablement appelé à voter une loi décrétant l'érection, dans ces régions septentrionales, d'une nouvelle province à ajouter à celles qui forment aujourd'hui la fédération canadienne.

Je ne doute pas que cette Chambre a appris avec plaisir la décision du Gouverne-

M. MACDONALD.

ment de faire participer le Canada à l'exposition universelle qui s'ouvrira prochainement en Belgique, surtout si l'on tient compte des succès déjà remportés par le ministère de l'Agriculture, dans cette direction. Je n'ai pu juger de la nature de notre exposition à Saint-Louis que par les rapports qui en ont été publiés, mais je ne crois pas être contredit, en affirmant que le Canada a fait bonne figure à cette exposition et que les dépenses qu'elle a nécessitées sont plus que compensées par les avantages que nous en avons retirés. Je suis convaincu que cette exposition des Pays-Bas, d'où nous recevons une immigration importante, fournira au ministère de l'Agriculture l'occasion de se signaler comme il l'a fait aux différentes expositions auxquelles le Canada a pris part.

Je ne veux pas retenir la Chambre trop longtemps, mais avant de reprendre mon siège, il y a un ou deux faits que je tiens à rappeler à mes collègues. Monsieur l'Orateur, il y a 38 ans, la province à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir envoyait ici dix-huit représentants, sur lesquels dix-sept étaient d'opinion que leur province était maltraitée par les conditions du pacte fédéral. Un seul représentant de la Nouvelle-Ecosse soutenait l'opinion contraire. Cet homme a joué un grand rôle dans l'histoire du Canada. Il a brillé au premier rang parmi nos honorables collègues de la gauche et à un certain moment, il fut leur chef et le premier ministre du Canada. Depuis, cette même province de la Nouvelle-Ecosse a fourni à nos honorables amis de la gauche plusieurs hommes distingués, entre autres un premier ministre et un chef de l'opposition.

Mais aujourd'hui la députation de la Nouvelle-Ecosse arrive ici animée de sentiments plus élevés et plus nobles. Nous formons une députation compacte des dix-huit députés, rangés sous l'étendard des honorables ministres des Finances et de la Milice; nous sommes unanimes à appuyer le plus grand homme d'Etat colonial de l'empire. Nous sommes ici pour donner notre concours à celui qui, pendant seize ans, a dirigé notre parti, qui l'a pris dans un état voisin de la désorganisation pour en faire le parti le plus puissant que le Canada ait jamais eu, uni par les liens de la reconnaissance et du patriotisme; nous sommes ici les partisans dévoués de celui qui, depuis huit ans qu'il occupe le poste de premier ministre de son pays, a sûrement équipé et conduit la barque de l'Etat sur la route glorieuse qu'elle a parcourue depuis et auquel nous venons d'en confier encore une fois la direction. Nous sommes ici pour appuyer le grand homme dont le programme peut se résumer dans ces mots "Le Canada toujours et avant tout."

Ceux d'entre nous qui ont constaté les progrès accomplis depuis quelques années par les Provinces maritimes tendent la main à leurs collègues des côtes du Pacifique où existe la même unanimité d'opinions, et nous